

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-18-chem | XIXe - XXe siècles. Item](#)[R. P. Gury. Cas sur la direction des époux - suite]

[R. P. Gury. Cas sur la direction des époux - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0601

SourceBoite_020-18-chem | XIXe - XXe siècles.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

telle d'une manière générale, sans aborder en rien les détails : il doit éviter de scandaliser sa pénitente, en lui expliquant en détail les devoirs des époux. Voici ce qu'il peut dire : « Le mariage est saint, l'Apôtre l'appelle grand dans le Christ et dans l'Eglise, et il faut vivre saintement dans cette liaison sacrée. Tout n'est pas permis dans le mariage, mais seulement ce qui a rapport à son but. En général tu dois obéir à ton mari, à moins que tu ne comprennes clairement qu'il te commande ou te réclame quelque chose de mal. Alors viens vite au tribunal de la pénitence, et si tu le trouves embarrassée, dis-le franchement à ton confesseur. »

R. à la 2^e D. Il faut user de la même prudence envers Venefride récemment mariée. En général, que le confesseur n'interroge pas, mais réponde d'une manière générale aux demandes de la pénitente, à savoir qu'il est permis aux époux de faire tout ce qui a rapport à la procréation des enfants, mais rien de ce qui s'oppose à cette fin du mariage; qu'il faut tout faire honnêtement, en suivant l'ordre indiqué par la nature. Qu'il ne descende pas aux détails, mais laisse la femme lui exposer ses embarras, si elle en a, qui la tourmentent, et qu'il lui réponde en peu de mots.

CAS VI

L'onanisme

Romaine a un mari impie qui veut non pas procréer d'enfants, mais satisfaire sa passion, et qui accomplit toujours le crime affreux d'Onan. Romaine le sait fort bien, et la pieuse femme en est tout affligée. Si elle avertit son mari de l'irrégularité de son acte conjugal,

ou si elle lui refuse parce qu'il en abuse, elle est accablée d'outrages et de coups. Craignant d'offenser Dieu, elle ne sait que faire, elle est fort embarrassée. Elle va trouver son confesseur pour lui demander conseil. Peut-elle rendre le devoir conjugal à son mari lorsqu'il lui demande, peut-elle le demander sans commettre un crime? Le confesseur affirme que ces deux choses sont criminelles, parce que le crime d'Onan est un mal intrinsèque, même de la part de l'épouse qui y coopère. Aussi elle doit souffrir tous les maux, et même la mort plutôt que de se souiller par ce crime. Romaine revient toute triste et, dans sa douleur, souhaite la mort.

D. Que faut-il faire et penser dans ce cas?

R. Il ne faut pas inquiéter Romaine, qui est forcée pour un grave motif d'obéir à son mari, coupable d'onanisme. Le confesseur a fait une erreur grave en la condamnant pour péché mortel et coopération intrinsèquement criminelle. Beaucoup de théologiens l'affirmaient autrefois; mais les derniers, ayant mieux examiné la chose, affirment que la femme ne commet pas un crime intrinsèque en obéissant pour un grave motif à son mari onaniste. Ce confesseur doit donc changer d'opinion et consoler aussitôt Romaine, de peur qu'elle n'invoque la mort dans son affliction.

CAS VIII

Onanisme

Humbert, confesseur, examine les cas suivants :

1^o Il est persuadé qu'il est difficile de croire les maris qui promettent de se corriger dans l'usage du mariage, et il leur refuse généralement l'absolution, jusqu'à ce qu'il ait la preuve de leur persévérance après un long espace de temps.

pas de verso